

Mesures de renforcement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)
Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)

7 décembre 2021



Mesures de renforcement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

Cesla Amarelle

Conseillère d'Etat - DFJC



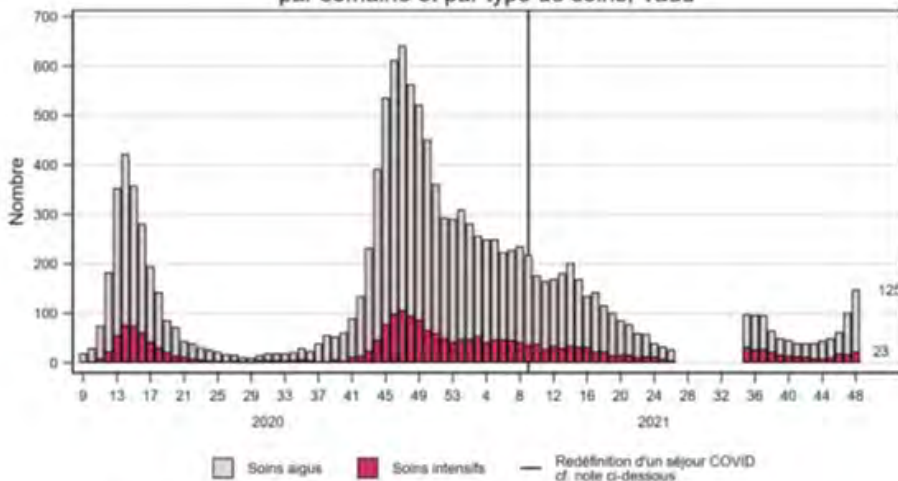
Mesures de renforcement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

Eric Masserey

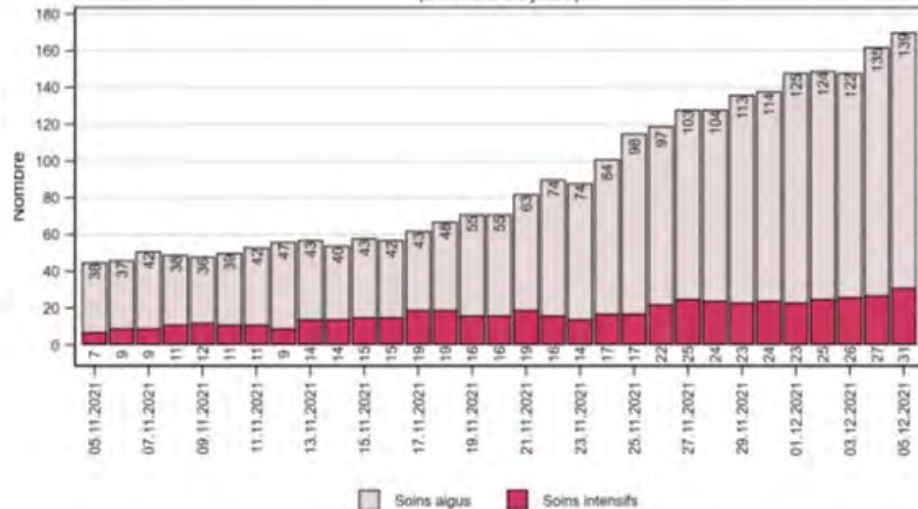
Médecin cantonal adjoint - DSAS

Mesures de renforcement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par semaine et par type de soins, Vaud



COVID-19, nombre de patients hospitalisés, par type de soins, Vaud (Derniers 30 jours)



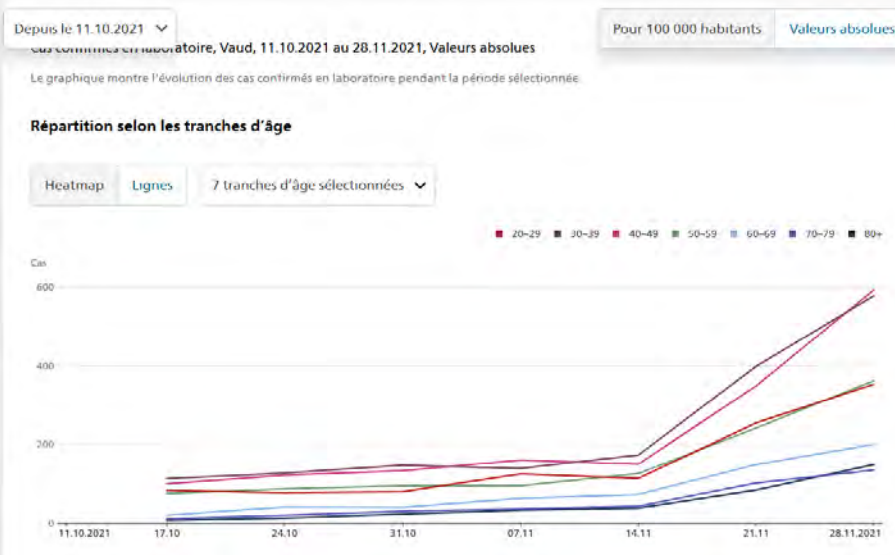
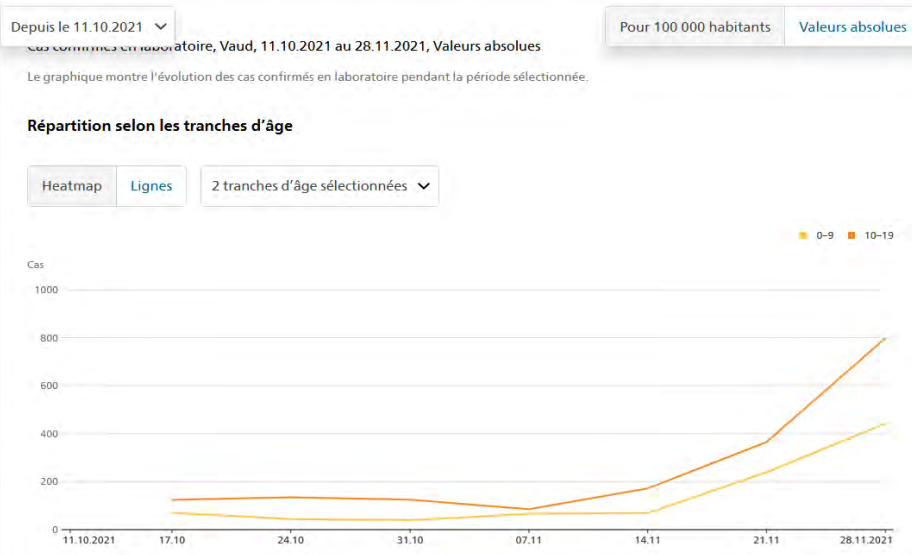
Système d'information EPICOVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

Depuis le 1er août 2021, un séjour est considéré comme un séjour de soins aigus si le patient est hospitalisé en soins aigus pendant au moins 24 heures consécutives. Si le patient est hospitalisé en soins intensifs pendant au moins 24 heures consécutives, il est considéré comme un séjour de soins intensifs. Les séjours de soins aigus et de soins intensifs sont cumulés pour donner le nombre total de patients hospitalisés.

Système d'information EPICOVID, Direction Générale de la Santé, Vaud

Depuis le 1er août 2021, un séjour est considéré comme un séjour de soins aigus si le patient est hospitalisé en soins aigus pendant au moins 24 heures consécutives. Si le patient est hospitalisé en soins intensifs pendant au moins 24 heures consécutives, il est considéré comme un séjour de soins intensifs. Les séjours de soins aigus et de soins intensifs sont cumulés pour donner le nombre total de patients hospitalisés.

Nombre de cas : enfants versus adultes



Du 22.11 au 28.11

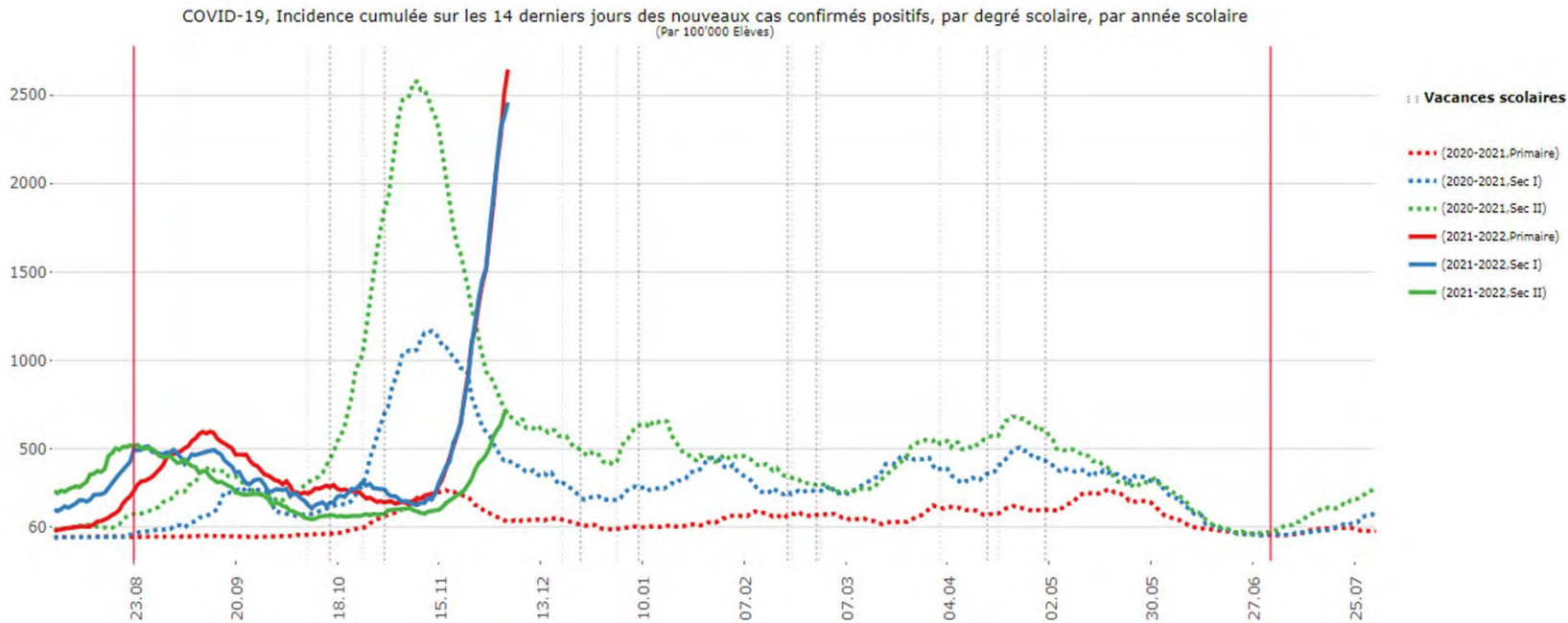
20 ans et plus

2370 cas

Moins de 20 ans

1240 cas

Incidence cumulée sur les 14 derniers jours des nouveaux cas confirmés positifs, par degré scolaire, par année scolaire



Sources: SID - DISCO, dernière Mise à jour: 2021-12-06 16:02:35, Unité PSPS, Unité PSPS, ne sont pas représentées les dernières 48h

Dépistages de classes

Contribution au contrôle de l'épidémie et maintien du présentiel

Semaine passée

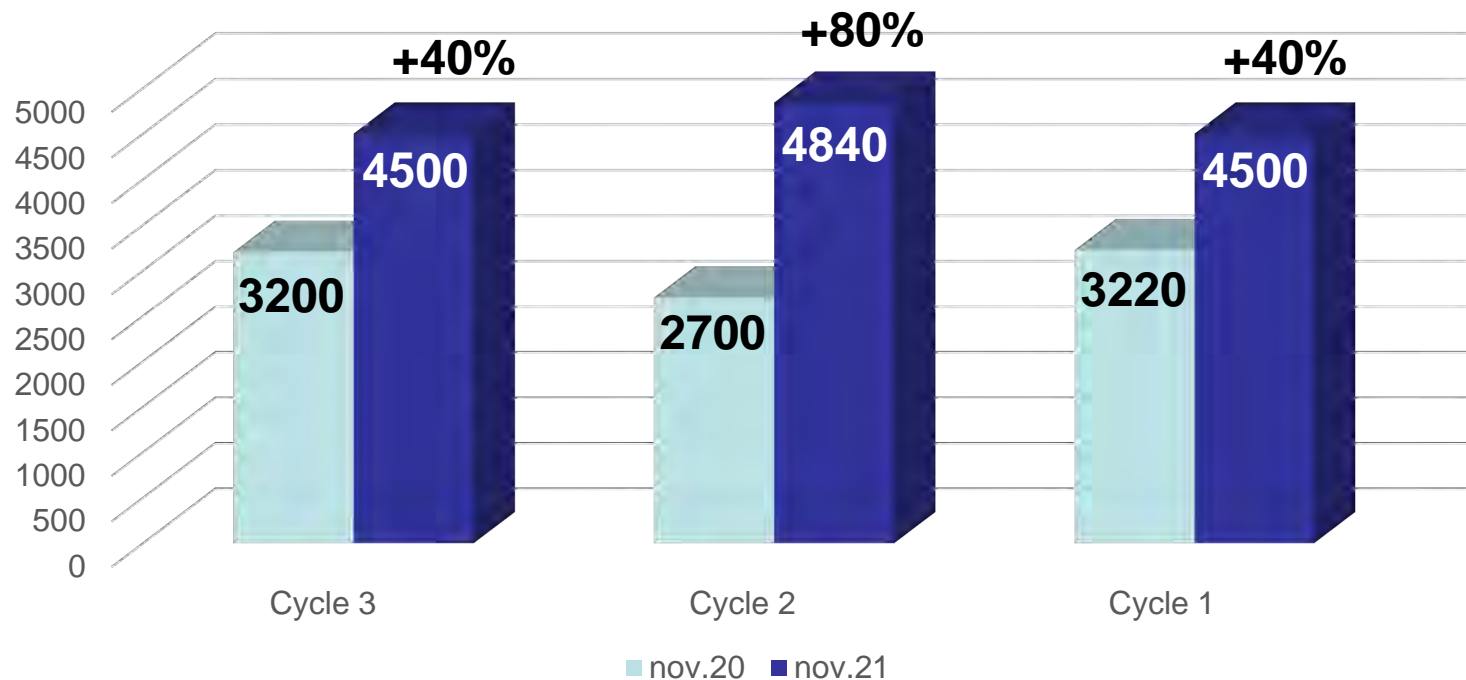
131 classes = 2600 élèves = 10% positifs

Semaine d'avant

087 classes = 1700 élèves = 10% positifs

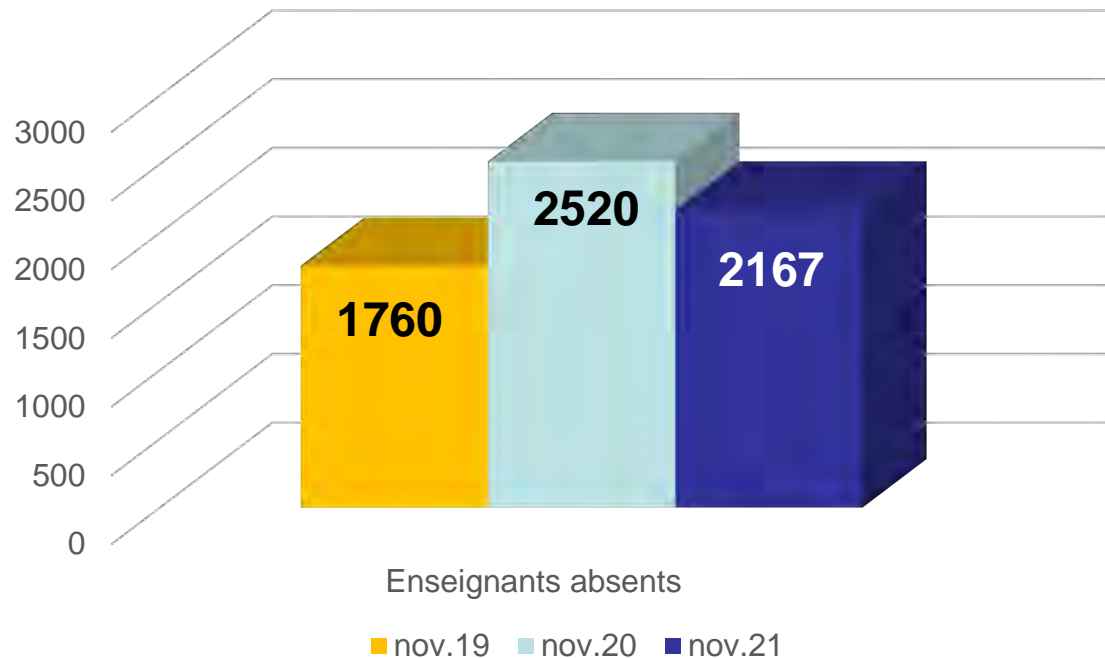


Absences d'élèves (sur 93'000 élèves de l'école obligatoire)



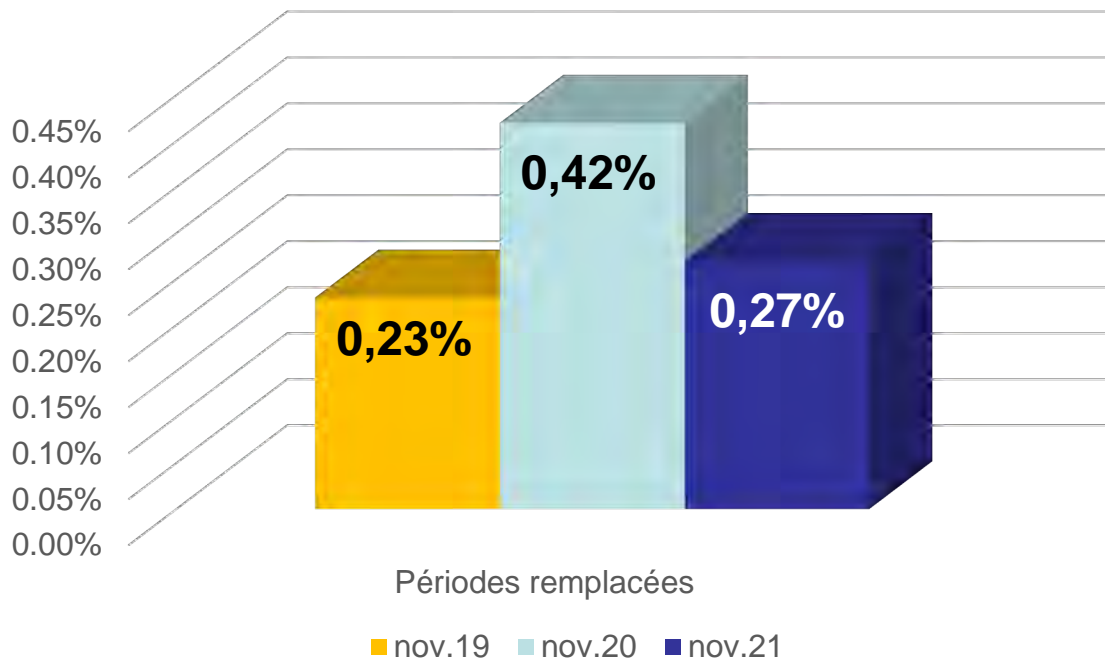


Nombres d'enseignantes et enseignants absents (sur 9'900 de l'école obligatoire)





Absences d'enseignantes et enseignants en nombre de périodes remplacées





Absences des élèves et des enseignantes et enseignants au postobligatoire

Élèves - 5,3%



Enseignantes et enseignants - 7,5%



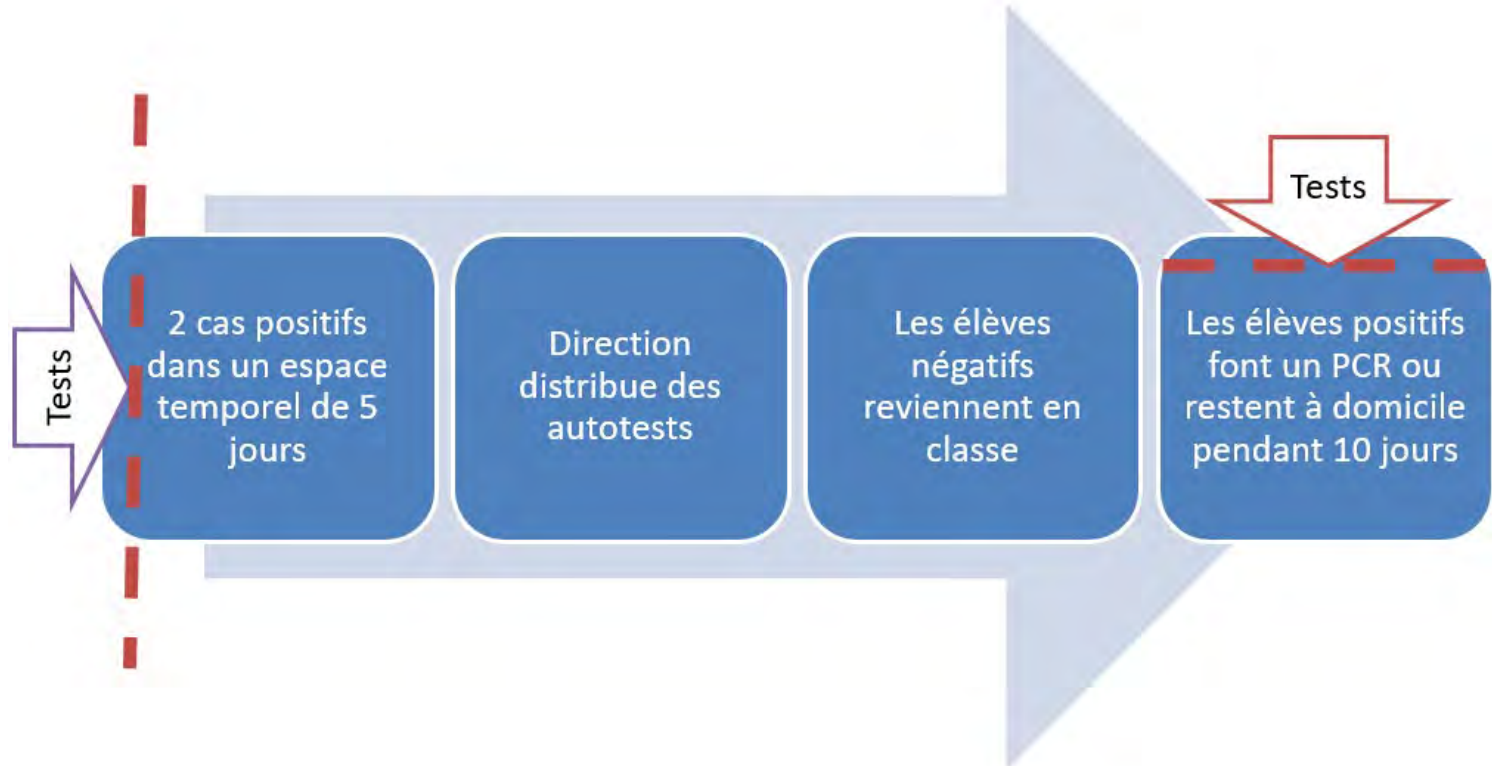
Adaptations du dispositif

- **Surveillance et monitoring**
- **Mesures sanitaires**

Surveillance et monitoring

- **Monitoring 2 fois par jour par des personnes soumises au secret médical**
- **Secrétariat général et tracing: renforcement des équipes de supervision de la gestion du Covid-19 dans les classes et de celles et ceux qui évaluent les situations**

Mesure sanitaire: tests ciblés (en vigueur)



Mesure sanitaire: tests ciblés (nouvelle mesure)

Jusqu'aux vacances de Noël

La direction constate l'absence pour maladie de 4 élèves dans une même classe

La classe n'a pas fait d'autotests dans les 10 derniers jours

La direction déclenche la procédure d'autotests dans la classe y compris les enseignant-e-s concernés

La direction signale la mesure à la DGEO

La direction informe les parents via un courrier-type

L'établissement fournit les autotests nécessaires aux parents

Les cas + restent à domicile pendant 10 jours y compris frères et sœurs

Mesures sanitaires: le port du masque (du 8 au 25 décembre)

- **Port du masque à l'intérieur en tout temps pour les élèves dès la 7ème année**
- **Port du masque à l'intérieur en tout temps pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs**
- **Port du masque peut être décidé au cas par cas pour les 5-6P**

Mesures sanitaire: autres (du 8 au 25 décembre)

- **Absence des enseignantes et enseignants:**
 - Le système pour les remplacements est renforcé
- **Activités festives et sportives, camps et voyages:**
 - Les joutes sportives, soirées d'information pour les parents, spectacles ou exposition à l'intention des parents ne peuvent pas avoir lieu, ni à l'intérieur ni à l'extérieur
 - Le partage de nourriture est exclu entre élèves
 - Les spectacles destinés aux élèves sont autorisés mais en limitant la capacité de la salle aux deux tiers et sans mélanger les classes
- **Renforcement de l'information**
 - Courriers
 - Infographies dans les classes



Mesures de renforcement dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

Des questions ?

Merci pour votre attention

Chiffres et informations: www.vd.ch/coronavirus-enseignement